

# Communiqué de Presse

---

## **Entrevue entre l'OGBL et l'UNEL**

### **Politique de l'emploi, enseignement supérieur et mesures d'austérité envisagées par le gouvernement en question**

Récemment, une délégation de l'OGBL conduite par son président Jean-Claude Reding a rencontré trois représentants de l'Union Nationale des Etudiant-e-s du Luxembourg (UNEL), dont son président Nico Fehlen. L'échange de vues a notamment porté sur le problème du chômage des jeunes et les perspectives des jeunes sur le marché du travail en général. Par ailleurs les questions de passage des études vers la vie active comme celles qui concernent le passage de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur ont été abordées (orientation, reconnaissance des diplômes dans certaines branches, frais d'inscription élevés dans certains pays tel que le Royaume-Uni ...).

### **Manque de représentation démocratique à l'Uni Lëtzebuerg**

En ce qui concerne la situation à l'Université du Luxembourg, l'OGBL et l'UNEL déplorent le manque de représentation aussi bien du personnel que des étudiants au niveau de l'organe décisionnel, à savoir le Conseil de gouvernance. Pour les représentants de l'UNEL, la composition du Conseil universitaire, qui comprend des représentants du personnel et des étudiants, mais dont les prérogatives actuelles sont d'ordre purement consultatives, conviendrait mieux à une gouvernance représentative et démocratique que la composition du Conseil de gouvernance. Le président de l'OGBL a rappelé dans ce cadre la revendication de l'OGBL de créer une plateforme d'après le modèle allemand du «Beirat» qui permettrait d'associer des représentants de la société civile et du monde du travail (syndicats, chambres professionnelles, ONG ...) au développement et à l'orientation de l'université.

### **Tripartite: mesures anti-jeunes?**

Ont également été abordées les propositions du gouvernement présentées lors de la réunion du comité de coordination tripartite du 10 avril, dont plusieurs concernent directement les étudiants. La limitation de l'allocation familiale à l'âge de 21 ans, la suppression de l'allocation de rentrée scolaire et l'abolition de la prime d'encouragement pour les étudiants sont de mauvais signaux aux jeunes et surtout aux familles à petit ou moyen revenu pour s'engager dans des études supérieures. Les deux parties sont d'avis que compte tenu des chiffres annoncés par le gouvernement, la perte de revenu dans ce domaine ne pourra être que très partiellement compensée par une augmentation des bourses et prêts pour études.



Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg  
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)  
email : [mil.lorang@ogbl.lu](mailto:mil.lorang@ogbl.lu)

# Communiqué de Presse

(suite)

Les représentants de l'UNEL et de l'OGBL se posent la question de savoir si les étudiants de plus de 21 ans seront encore couverts par la sécurité sociale luxembourgeoise s'ils ne sont plus pris en compte pour le versement des allocations familiales. Dans ce contexte sont également évoquées la nécessité d'une révision plus globale du mécanisme de l'aide financière pour étudiants et l'idée d'une prise en compte de périodes d'études supérieures ou de stages de formation comme partie intégrale de la carrière professionnelle.

## **Coopération renforcée**

L'UNEL partage l'opposition de l'OGBL à tout démantèlement social et se dit prête à relayer les positions syndicales dans le milieu lycéen et étudiant dans le cas où les propositions de mesures d'austérité du gouvernement seraient mises en route. Les deux organisations se sont mises d'accord de renforcer leur collaboration et de mettre en place une transmission d'informations réciproque continue au niveau des problèmes touchant la situation sociale des étudiants et des jeunes.

**Communiqué par l'OGBL**  
**le 15 avril 2010**